

Akademie für Alte Musik im Saarland e.V.
Meerwiesertalweg 26 • D 66123 Saarbrücken
Saarländischer Rundfunk (Radio Sarroise) • SR Kultur



Prix de Musique Ancienne

2024/2025

La Radio Sarroise (*Saarländischer Rundfunk*) et l'Académie de Musique Ancienne en Sarre veulent, grâce au « Prix de Musique Ancienne », soutenir les prestations les plus remarquables présentées par des jeunes ensembles actifs dans le domaine de la pratique musicale historique.

Sont éligibles les ensembles de formation libre (vocale, instrumentale, pouvant inclure des disciplines connexes comme la danse, le théâtre...) capables de se fonder sur les connaissances historiques, d'en déduire de nouvelles conceptions intéressantes et de les présenter d'une manière musicalement convaincante. La "Fin de la Musique Ancienne" serait-elle ainsi atteinte? Certainement que non. De nouvelles voies ont en effet été très souvent prises, et nous sommes très curieux de voir les idées proposées par les membres de la jeune génération ...

La combinaison des cours de maîtres et des concours est unique en son genre et marque la volonté de mettre à la disposition des stagiaires un enseignement artistique constant par un musicien renommé et un professeur confirmé.

Trois ensembles choisis parmi les candidatures gagneront la participation à un cours de maître d'une durée de quatre jours (sous la direction du Professeur Martin Gester), au centre duquel figureront les oeuvres du concert final. Ce sera avec ce programme intensivement préparé que les ensembles se présenteront au jury et au public lors du concert final. C'est le jury qui décidera du classement, chacun des trois ensembles gagne un prix en espèces. Le premier prix comporte une production musicale à la Radio Sarroise.

Martin Gester

En tant qu'interprète, Martin Gester fait penser à l'idéal d'un musicien de l'époque baroque: ouvert et d'intérêts multiples, il cultive un répertoire d'une grande variété, que ce soit au pupitre de chef d'ensembles, de choeurs et d'orchestres (comme, entre autres, du *New York Collegium*, du *Collegium Vocale Gent*, de *La Chapelle Royale*, de la *Nederlandse Bachvereniging* et de l'ensemble polonais *Arte dei Suonatori*), que ce soit en tant que soliste ou tant que partenaire en musique de chambre. Dans sa démarche d'interprétation des oeuvres, il s'efforce retrouver le contexte d'origine et de retisser les liens qui se sont dénoués au fil de l'histoire. Son inspiration ne lui vient pas seulement de l'étude des partitions, mais aussi de la danse, du théâtre et de la littérature des époques concernées.

Avec son *Parlement de Musique* fondé en 1990, Martin Gester a produit à peu près quarante CD qui furent reconnus par la presse musicale en tant que performances pionnières d'une qualité extraordinaire. Son répertoire s'étend de la renaissance tardive jusqu'à l'époque classique, de T.L. de Victoria (1598) à Joseph Haydn (1798). Dans plusieurs continents, certains des enregistrements ont la valeur d'enregistrements de référence. Comme organiste de concert et de musicien de chambre (clavecin et pianoforte), son intérêt se porte particulièrement sur les oeuvres de Joh Seb. Bach, de Haendel, de François Couperin et de leur époque. Des invitations à des tournées et des festivals le conduisirent dans des salles de concert tout autour du globe. Il est Professeur émérite au "Conservatoire" et à "l'Académie Supérieure de Musique" à Strasbourg, donne régulièrement des cours de maître (par exemple en Pologne, en Italie, en Australie, au Brésil) et est appelé à devenir membre de jurys.

Les conditions à la participation

La candidature est ouverte en 2024/25 à de jeunes ensembles (en formations variables) comprenant au moins moins trois musiciens. Le répertoire peut comprendre la musique de la renaissance et du baroque, si possible d'une grande variété. Tous les musiciens et musiciennes devraient participer si possible à l'ensemble du programme. La limite d'âge se situe autour de 35 ans, ce qui signifie que les membres d'un ensemble doivent être nés après le premier septembre 1989.

Pour un dossier de candidature complet, il est demandé aux candidats le curriculum de la formation artistique, des photos et de la documentation sonore sur le travail

musical: enregistrements de démonstration sans coupures ou arrangements d'une durée maximale de 30 minutes au total. La qualité technique de l'enregistrement n'a pas d'importance. La candidature devrait se faire en ligne.

Déroulement du concours

Du jeudi 27 mars au dimanche 30 mars aura lieu une masterclass donnée par le Professeur Martin Gester. Le choix des pièces est libre.

Lieu: Hochschule für Musik Saar (Conservatoire Supérieur de Musique en Sarre)
Bismarcksstraße 1, 66111 Saarbrücken

Début: à 10 heures

Les coûts du voyage ne seront pas remboursés. Nous vous recommandons un choix d'hébergement à bon marché (des informations vous seront données par l'organisateur).

Dimanche 30 mars à 19 heures

Concert final avec enregistrement en direct par la Radio Sarroise (Saarländischer Rundfunk) dans la grande salle de concert de la "Hochschule für Musik". Il s'agira du concours des trois ensembles invités, chacun jouant 25 minutes au maximum. Suivra l'évaluation par le jury.

Les prix à gagner:

1er prix: 1200 euros et enregistrement par la Radio Sarroise

2e prix: 1000 euros

3e prix: 800 euros

4e prix: décidé par le public

Les membres du jury:

Professeur Martin Gester

Simon Böckenhoff (Radio Sarroise)

Joachim Fontaine (Conservatoire supérieure & Académie de Musique Ancienne)

Frank Wörner (Conservatoire supérieure de Musique de la Sarre)

Bernhard Stilz (Académie de Musique Ancienne)

Veillez poser votre candidature en ligne:

sr.de/foerderpreis

Si vous avez des questions, n'hésitez pas et veuillez vous adresser à:

Saarländischer Rundfunk

D-66100 Saarbrücken

Téléphone: 0049 681 602.2220

Mail: mbreher@sr.de

Akademie für Alte Musik im Saarland

Téléphone: 0049 681 910.2485

Mail: foerderpreis@alte-musik-saarland.de

Mail: joachim.fontaine@t-online.de

Toutes les informations sous réserve de modifications.